

PROGRAMME

Ingénieur de Spécialité Environnement et Gestion des Risques

Institut de Chambéry

 Arts Sciences et
Technologies
et Métiers



DEVENIR INGÉNIEUR PAR LA VOIE DE L'APPRENTISSAGE OU DE LA FORMATION CONTINUE

Devenir ingénieur de spécialité, c'est faire le choix d'une **formation en alternance**. C'est également **développer ses compétences scientifiques et technologiques au cœur des entreprises**, donc en prise directe avec les préoccupations industrielles du moment. Faire le choix d'Arts et Métiers, c'est choisir un environnement pédagogique de premier plan. L'ensemble vous garantissant la **meilleure employabilité** en tant qu'ingénieur.

L'institut de Chambéry vous propose une formation permettant de garantir la sécurité des hommes et des moyens, le respect de l'environnement et des réglementations, d'intégrer la maîtrise des risques dans le management global et d'intervenir dans le développement des process de production. La formation est donc ouverte à l'ensemble des secteurs industriels : transport, santé, agro-alimentaire, énergie, etc. Elle dure 3 ans et comporte des modules scientifiques, technologiques ou encore managériaux. Elle intègre, comme toutes les formations d'ingénieur, une mobilité internationale pour vous préparer à votre carrière d'ingénieur.

POINTS FORTS

- Un diplôme validé par la Commission des Titres d'Ingénieur
- Des cours dispensés en partie par des intervenants du monde professionnel
- Des évaluations basées en partie sur des projets réalisés en entreprise
- Une pédagogie variée : cours magistraux, mise en situation, TP,...
- Des sessions d'alternance évoluant de 1 semaine à 3 semaines au fil des 3 ans
- Un accompagnement personnalisé par l'école et par l'entreprise
- Une excellente intégration professionnelle

PRÉREQUIS

- Être titulaire d'un DUT/BUT, d'un BTS ou d'une L3 ou être issu(e) d'une classe préparatoire (CPGE, TSI)
- Être admis(e) par le jury après étude du dossier de candidature et entretien
- Pour un parcours en apprentissage :
 - Satisfaire aux conditions d'accès à un contrat d'apprentissage
 - Signer un contrat d'apprentissage avec une entreprise dans le délai imparti
- Pour un parcours en formation continue :
 - Disposer de l'accord de votre employeur pour votre implication dans la formation d'ingénieur et sa prise en charge

CANDIDATURE

Dépôt d'un dossier de candidature dématérialisé entre janvier et mai avant la rentrée visée.

Évaluation, sélection des candidats et aide à la recherche d'entreprises partenaires de mars à juillet avant la rentrée visée.



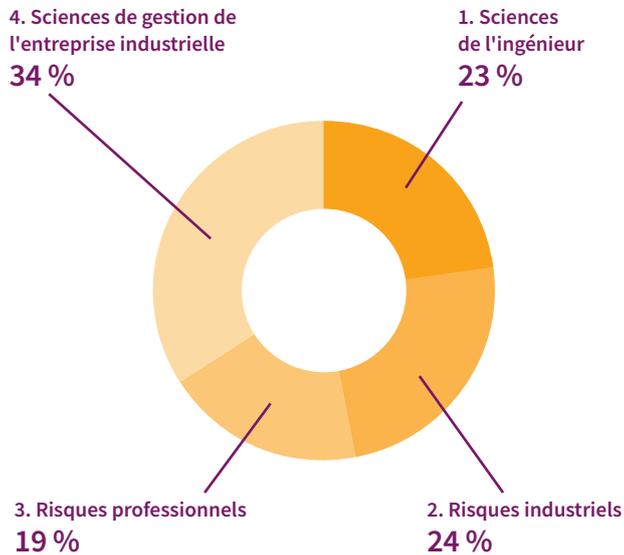
Candidatez sur la page de la formation
sur notre site web :
www.artsetmetiers.fr

FORMATION

Contenu :
40% à l'école et
60% en entreprise



Répartition horaire des domaines de formation



1. Sciences de l'ingénieur

Probabilités-statistiques, biologie, biochimie-chimie, échanges thermiques, mécanique, mécanique des fluides, construction mécanique, matériaux, génie électrique, informatique.

2. Risques industriels

Développement durable, écologie-écotoxicologie, risques naturels, risques technologiques air-eau-sol-déchets, droit européen, droit de l'environnement, maîtrise de l'énergie-HQE, maîtrise environnementale des procédés.

3. Risques professionnels

Évaluation et prévention des risques professionnels, droit du travail, hygiène industrielle, risque chimique, interface homme machine, ergonomie, acoustique, sûreté-fiabilité, maintenance.

4. Sciences de gestion de l'entreprise industrielle

Droit de l'entreprise, économie, gestion de projet, gestion industrielle, sciences cognitives communication, management, anglais.

90 %
insertion
professionnelle
à 6 mois

26
apprenants
par promotion

95 %
des apprenants
obtiennent
leur diplôme

En partenariat avec



La certification qualité a été délivrée
au titre des catégories d'actions suivantes :
actions de formation
actions de formation par apprentissage

INSERTION PROFESSIONNELLE

Les élèves diplômés sont destinés à devenir ingénieurs Hygiène Sécurité Environnement, ingénieurs environnement et développement durable, ingénieurs d'études, conseil et audit en gestion et prévention des risques, ingénieurs éco-conception, produit et process.

INFORMATIONS PRATIQUES

Dans le cadre des contrats d'apprentissage ou de professionnalisation, la scolarité est gratuite et rémunérée. Cette formation est accessible aux personnes en situation de handicap.

Lieu de formation : Institut Arts et Métiers de Chambéry et campus Arts et Métiers de Cluny pour un semestre

Contacts

Académique : Véronique PERROT-BERNARDET
E-mail : vpb@ensam.eu

Administration : Lydie BIDAL
E-mail : lydie.bidal@ensam.eu

Plus d'informations sur
www.artsetmetiers.fr
Rubrique Programmes/Ingénieurs de spécialité

